

## **Lancement du Programme ACP-UE Culture “Vers une industrie culturelle viable”**

M Léonard-Emile OGNIMBA, Sous-secrétaire général du Secrétariat ACP et M Stefano MANSERVISI, Directeur général de DEVCO, ont procédé officiellement au lancement du Programme ACP-UE Culture lors du cinquantenaire du FESPACO, Burkina Faso.

Le Secrétariat du Groupe des Etats d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l’Union européenne ont le plaisir de vous annoncer le lancement d’un programme de coopération culturelle entre les deux institutions, le «Programme ACP-UE vers une industrie culturelle viable» (Programme ACP-UE Culture).

A l’occasion du cinquantenaire du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO), M Léonard-Emile OGNIMBA, Sous-secrétaire général du Secrétariat ACP et M Stefano MANSERVISI, Directeur général de DEVCO, ont officiellement lancé le Programme dont le but est de soutenir la contribution des secteurs culturels et créatifs au développement socio-économique des 79 pays ACP, via:

- La création/production de biens et services de qualité, à un coût compétitif et en quantité accrue grâce au numérique;
- L’accès aux marchés internationaux, régionaux, internationaux, la circulation/diffusion/promotion de biens et services ACP et l’éducation à l’image;
- L’amélioration de l’accès au financement via des mécanismes innovants, permettant des cofinancements et visant à réduire la dépendance des opérateurs culturels ACP par rapport aux financements internationaux.

Le Programme offre des subventions aux secteurs culturels et créatifs, permettant la création d’emplois, une meilleure reconnaissance/valorisation des artistes et de leurs œuvres ainsi qu’un accès renforcé à la culture pour tous.

Le Programme dispose d’une enveloppe budgétaire globale de 40 millions d’euros, répartie en trois composantes principales: 1) Soutien aux secteurs de la culture et de la création dans les pays ACP (26 M EUR) ; 2) Soutien aux productions audiovisuelles dans les pays ACP (10 M EUR) et 3) la gestion d’une Plateforme digitale pour les entrepreneurs et opérateurs culturels des pays ACP, européens et des pays partenaires de l’Union européenne.

Les lignes directrices des appels à projets seront bientôt publiées et nous vous invitons de ce fait à suivre régulièrement les annonces postées provisoirement sur le site [acpculturesplus.eu](http://acpculturesplus.eu) en attendant la mise en ligne du site ACP-UE Culture.

Pour plus d’informations, veuillez contacter:

[julien.jacques@acom.com](mailto:julien.jacques@acom.com)

## **Appui à la coproduction audiovisuelle ACP**

**Date limite pour la soumission: 3 juin 2019 à 16h00 (date et heure de Bruxelles)**

Le présent appel à projet entend favoriser le développement économique et social des pays ACP par l'éclosion du secteur audiovisuel, vecteur de démocratisation et développement humain.

Il dispose d'une enveloppe totale de 6.000.000 EUR pour permettre de financer les coproductions audiovisuelles s'ajoutant à un cofinancement en provenance des fonds existants européens, ACP ou d'autres pays partenaires, spécialisés dans le soutien au secteur audiovisuel.

Pour toute subvention demandée dans le cadre de cet appel à propositions, le montant doit être compris entre EUR 1.000.000 et EUR 3.000.000, représentant au maximum 80% du total des coûts éligibles de l'action.

Le Programme ACP-UE Culture se réserve la possibilité de ne pas attribuer tous les fonds disponibles. De la même manière, il est possible que le montant prévu soit augmenté si d'autres fonds se libèrent.

Le Programme ACP-UE vers une industrie culturelle viable (ACP-UE Culture) vise à soutenir la contribution des secteurs culturels et créatifs au développement socio-économique des 79 pays ACP. Il est mis en œuvre par le Secrétariat ACP et financé par l'Union européenne.

Nous invitons tous les demandeurs de subventions à se diriger vers la page:

<https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome&nbPubliList=15&orderby=upd&orderbyad=Desc&se archetype=RS&aofr=164206>

pour connaître les lignes directrices de cet appel à projets.